

Note du service des Archives sur la création du groupe Antici (Bruxelles, 28 novembre 1975)

Légende: Cette note du service des Archives prend acte pour mémoire de la création en octobre 1975, sur proposition de Paolo Massimo Antici, président en exercice du Comité des représentants permanents (Coreper), du groupe préparatoire au Coreper, aussi nommé "groupe Antici".

Source: Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_du_service_des_archives_sur_la_creation_du_groupe_antici_bruelles_28_novembre_1975-fr-95eec057-498b-44b3-9173-1d772bb01ed4.html

Date de dernière mise à jour: 20/08/2015

Service des Archives — Note au dossier (Bruxelles, le 28 novembre 1975)

Par communication téléphonique du 28 novembre 1975, avec M. Feipel, nous avons eu les informations suivantes :

Le Groupe préparatoire au Comité des Représentants Permanents a été institué sur proposition du Président du COREPER en octobre 1975. Le Président a informé ses collègues oralement de son souhait et ceux-ci ont été d'accord.

Le Groupe est composé de membres des Représentations Permanentes. Il se réunit avant la réunion du COREPER même et s'occupe de la mise au point des O.J. et de la liste des points A du Conseil et l'examen des Relevés de décisions du Conseil.

Le Groupe est aussi nommé "Groupe Antici".

Pour mémoire :

Novembre 75 : Présidence italienne

12 nov. 75 : première réunion du Groupe

Pas de trace dans les comptes rendus sommaires d'octobre et novembre 1975 concernant la création de ce "groupe".